



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 305-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive :
N° d'affaire : 2025.GRPARL.1477

Déposée le : 24.11.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Dubler (Bern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Ruch (Bern, Les VERT-E-S)
Achermann (Bern, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Aide humanitaire pour la bande de Gaza : soutenir les œuvres d'entraide au moyen du Fonds de loterie

Le Conseil-exécutif est chargé de mettre des moyens issus du Fonds de loterie à la disposition des œuvres d'entraide apportant une aide humanitaire d'urgence dans la bande de Gaza.

Développement :

La situation humanitaire de la population civile de la bande de Gaza est au bord de l'effondrement. La présente motion demande que le canton de Berne soutienne des œuvres d'entraide présentes sur place depuis des années avec des moyens issus du Fonds de loterie afin d'assurer l'accès aux soins médicaux et à l'eau potable et de garantir la protection des enfants et des familles.

En vertu de l'article 61 de l'ordonnance cantonale du 2 décembre 2020 sur les jeux d'argent (OCJAr ; RSB 935.520), le canton de Berne a la possibilité d'octroyer des subventions pour les aides d'urgence en cas de crise humanitaire de grande envergure en Suisse ou à l'étranger. Au vu de la situation dramatique dans la bande de Gaza, le Fonds de loterie constitue un moyen d'apporter une aide efficace et non bureaucratique.

Les œuvres d'entraide suisses, comme la Chaîne du bonheur, Caritas Suisse, l'EPER, la Croix-Rouge suisse et Médecins sans Frontières, ont à leur actif de longues années d'expérience et disposent de structures fiables dans la bande de Gaza. Recourir à ces organisations permet de garantir que les moyens bernois soient utilisés de manière ciblée et transparente.

La Chaîne du bonheur a d'ores et déjà lancé des appels aux dons pour Gaza, afin de fournir une aide médicale d'urgence, des denrées alimentaires et des logements. En soutenant ces organisations, le canton de Berne contribue à apporter une aide concrète sans qu'il soit nécessaire de mettre en place de nouvelles structures.

L'aide sur place contribue de manière visible à atténuer la souffrance humaine et à poser les bases d'une paix et d'une stabilité durables. Elle montre par ailleurs que le canton de Berne assume une responsabilité au-delà de ses frontières et s'engage activement pour la protection de la population civile.

Motivation de l'urgence : la bande de Gaza fait face à une urgence humanitaire aiguë, et la mise à disposition d'une aide financière d'urgence par l'intermédiaire d'œuvres d'entraide reconnues peut sauver des vies.

Destinataire

– Grand Conseil